



**Maison des Jeunes – Maison pour Tous**  
**Périscolaire**  
**Accueil du matin et du soir – Pause méridienne**

Horaires d'ouverture :

Accueil du matin et du soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Pause méridienne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h20 (uniquement pour les primaires)

Lieu d'accueil :

Les enfants sont accueillis, le matin, dans la salle de motricité de l'école maternelle pour les maternelles et les élémentaires. L'entrée et la sortie se font à la porte de la salle. Pour l'accueil du soir les enfants de primaires sont accueillis dans la salle de classe jouxtant la classe de Me Fournier, entrée par grille blanche côté rue (face à la boulangerie).

Pendant la pause méridienne les enfants sont accueillis dans la cour de l'école élémentaire et des activités leurs sont proposées.

Tarification : La tarification change au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et sera établie en fonction de votre quotient familial.

Tarif pause méridienne : 1 euro pour l'année (cotisation symbolique demandée par la Caf)

Tarif horaire : 1,80 euro

Forfait mensuel matins uniquement : 20 euros

Forfait mensuel soirs uniquement : 45 euros

Forfait mensuel matin et soir : 65 euros

Un tarif dégressif est disponible pour les fratries : -30 % pour le deuxième enfant et -50 % pour le troisième enfant.

Nota : Toute heure commencée est due.

Une facture détaillée sera établie aux familles chaque fin de mois payable sous quinzaine à l'ordre de la Maison des Jeunes – Maison pour Tous ou par virement.

Goûter :

Le goûter et la boisson seront fournis par les parents.

L'équipe :

Responsable : Me Géraldine DELALANDRE – 06 29 89 58 95 –

[geraldine-mdj-neuville@orange.fr](mailto:geraldine-mdj-neuville@orange.fr)

Accueil du matin : 1 salarié diplômé Maison des Jeunes et 1 salarié communal

Accueil du soir : 2 salariés diplômés Maison des Jeunes et 1 salarié communal

\*Pour toute inscription : accueil du matin et du soir ou accueil de loisirs une fiche de liaison et sanitaire est à remplir avec photocopies des vaccins et attestation d'assurance extra-scolaire.

Maison des Jeunes – Maison pour Tous

Avenue Charles Nicolle 76370 Neuville lés Dieppe, 02 32 90 56 60, [maison.des.jeunes.neuville@orange.fr](mailto:maison.des.jeunes.neuville@orange.fr)

